



F.F. Handball- LIGUE Paris Ile de France

RELEVÉ DE FRAIS D'ARBITRAGE

SAISON 2017/2018

Mois de :

Arbitre :

RENCONTRE ARBITRÉE	COMPÉTITION	DATE	HEURE	LIEU	MONTANT	ACCORD CDA
arbitre senior - Indemnité d'arbitrage = 40€						
RENCONTRES NON JOUÉES TOUTES CATÉGORIES - Indemnité de déplacement 9€						
SUIVIS 40€						
TOTAL À PAYER						

Case réservée au Comité

Signature :	Date :
-------------	--------

Le montant total de vos notes de frais d'arbitrage sera payé par virement bancaire.
 Merci de fournir un RIB (avec codes IBAN et BIC) au Comité et de signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Banque : Société Générale Virement du :